

## COLLEGE ALOUETTE

### FICHE DE SIGNALEMENT HARCELEMENT ou CYBER HARCELEMENT

« Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime. Avec l'utilisation permanente des nouvelles technologies de communication (téléphones, réseaux sociaux numériques), le harcèlement entre élèves peut s'exercer sur internet. On parle alors de cyber-harcèlement. »

<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement>

DATE :  /  /

Nom de la personne qui signale :

Lien avec la victime :

Nom et prénom de l'élève victime de harcèlement :

Classe :

Quels sont les éléments et difficultés qui ont été repérés chez l'élève permettant de penser qu'il s'agit de harcèlement ?



Ont-ils été abordés ?

- Avec l'élève ? Si oui , par qui ?

- Avec sa famille ? Si oui , par qui ?

En avez- vous parlé avec d'autre(s) personne(s) de l'équipe éducative ?  
Si oui, laquelle (lesquelles) ?

Je relate des faits qui sont parvenus à ma connaissance et les signale en toute bonne foi.

**Fiche à renvoyer une fois renseignée à l'adresse mail suivante :**

**[ce.0331623k@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0331623k@ac-bordeaux.fr)** n'oubliez pas de joindre le fichier enregistré

**Ou à déposer sous enveloppe cachetée au secrétariat de direction du collège.**